



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

**REQUALIFICATION
DE LA RN10**
TRAPPES

FLASHINFO

N°8 MARS 2023

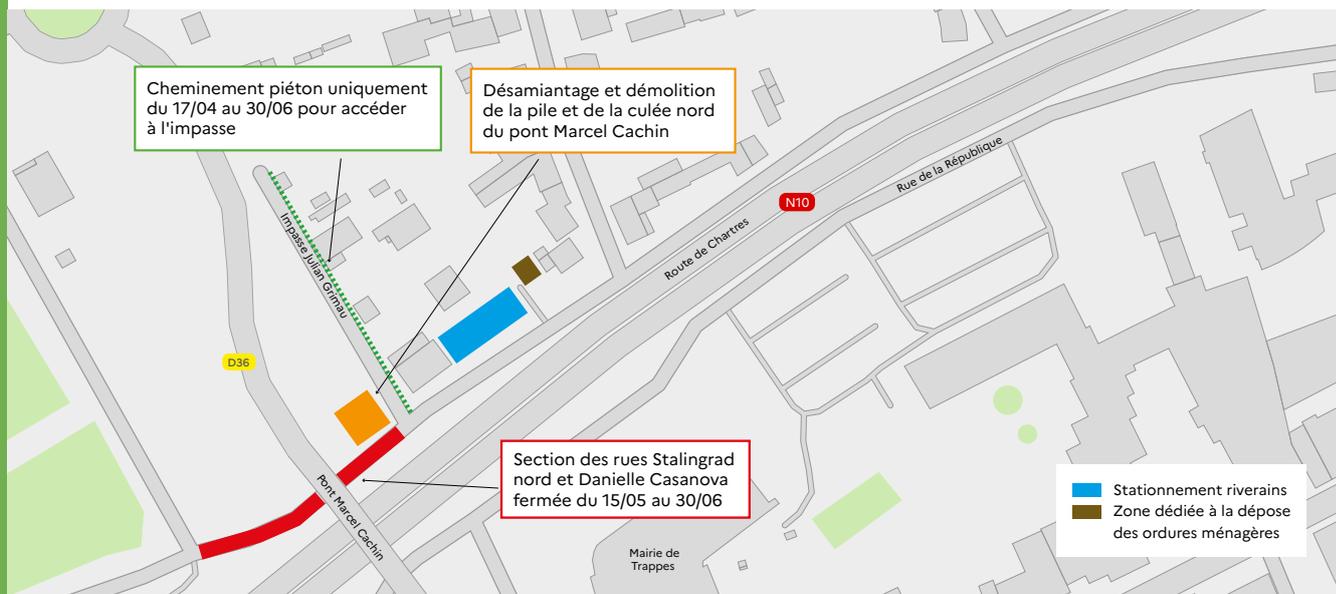
LES OPÉRATIONS DE DÉSAMANTAGE DES PILES ET CULÉES DE L'ANCIEN PONT MARCEL CACHIN SE DÉROULERONT DU 17 AVRIL AU 30 JUIN 2023

Les travaux de requalification de la RN10 se poursuivent. Dans ce cadre, plusieurs opérations sont prévues en 2023. Près de chez vous, les équipes vont s'atteler à la dernière étape de déconstruction du pont Marcel Cachin qui consiste à **désamianter les piles pour permettre une démolition conforme aux normes sanitaires et sécuritaires.**

Ces travaux conduisent à fermer à la circulation automobile l'impasse Julian Grimau du 17 avril au 30 juin 2023. Les accès piétons sont maintenus, et des places de stationnement sont présentes à proximité. Les ordures ménagères sont à déposer dans la zone dédiée à cet effet pour leur enlèvement.

Une réunion à destination des habitants de l'impasse Julian Grimau se tiendra le 14 mars à 18h00 à la salle de permanence de la mairie pour présenter le déroulement des travaux.

A terme, l'objectif est de restaurer la continuité urbaine de la ville de Trappes, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de fluidifier le trafic afin de sécuriser les carrefours de la RD912 et de la RD23 pour l'ensemble des usagers de la voirie.



Plus d'informations :

@ rn10-trappes-travaux.dirif@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Opération
cofinancée avec :



Yvelines
Le Département



FERMETURE DE L'IMPASSE GRIMAUD DU 17 AVRIL AU 30 JUIN 2023

Pour permettre le désamiantage de la culée nord de l'ancien pont Marcel Cachin dans de parfaites conditions de sécurité, **l'impasse Grimaud sera fermée à la circulation du 17 avril au 30 juin 2023.**

Le cheminement piéton sera conservé sur le trottoir.

Une zone de stockage des déchets, clôturée, sera installée sur le parking situé en face du 2 rue Jean Moulin.

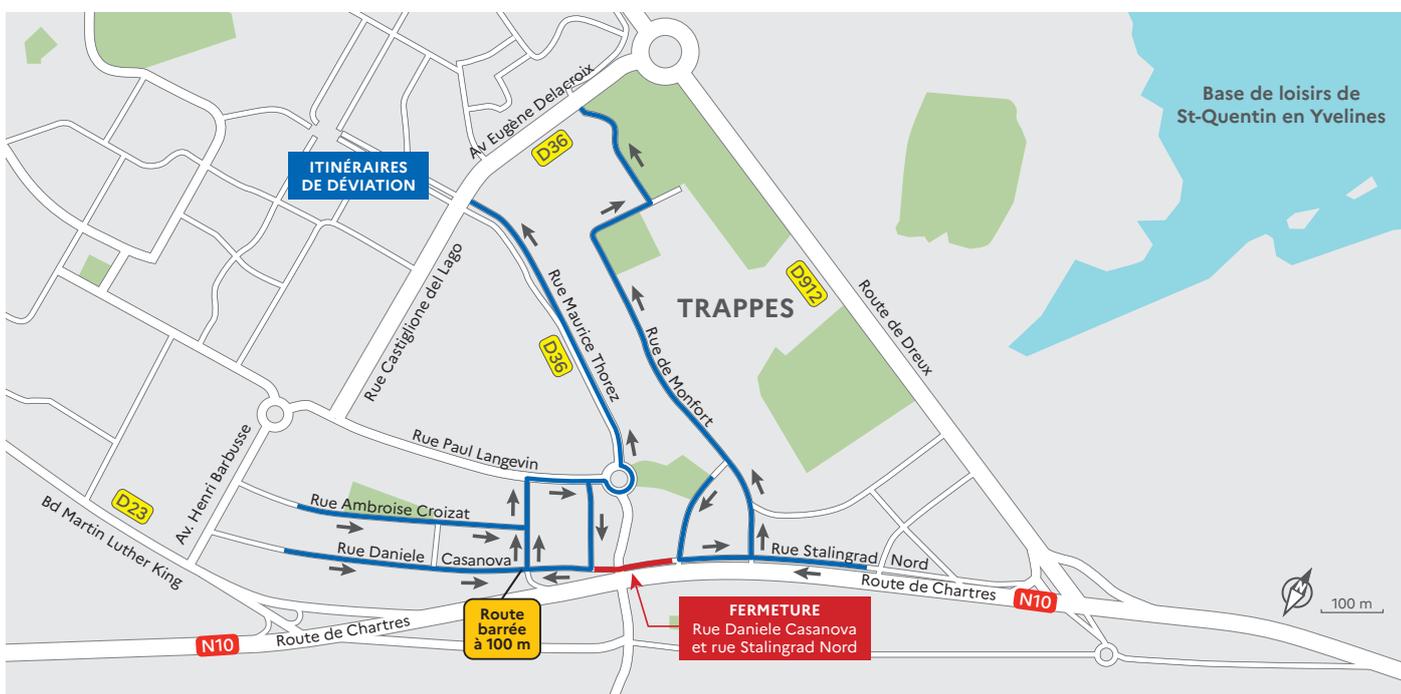
FERMETURE DE LA RUE STALINGRAD DU 15 MAI AU 30 JUIN 2023

Le chantier se poursuivra par la démolition de la culée nord désamiantée puis le désamiantage de la pile nord du pont. En conséquence, **la rue de Stalingrad sera fermée à la circulation du 15 mai au 30 juin 2023.**

Le cheminement piéton sera possible uniquement rue Stalingrad nord puis impasse Grimaud.

Pendant toute la durée des travaux, une zone dédiée à la dépose des ordures ménagères sera installée pour les riverains afin de maintenir la collecte des déchets.

Les déviations à emprunter lors de ces travaux sont identifiées ci-dessous :

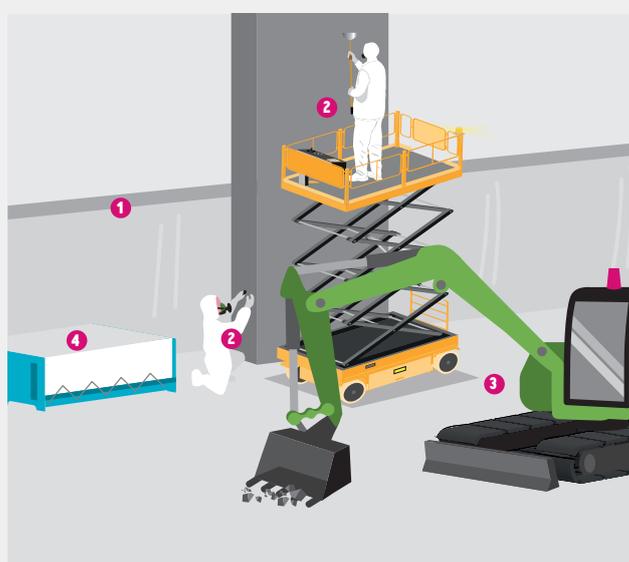


UN DÉSAMANTAGE PARFAITEMENT SÛR

L'opération de désamiantage ne représente aucun danger pour les riverains situés à proximité de l'ancien pont Marcel Cachin. En effet, l'amiante y est présente de manière très localisée et n'est pas à l'air libre.

Pour garantir la sécurité des équipes, les mesures suivantes sont mises en place :

- 1 **Les emprises chantier** sont bien délimitées des habitations et protégées par des palissades de chantier ainsi que par des bâches de protection spécifiques.
- 2 **Lors des opérations de désamiantage**, les équipes sont protégées à l'aide d'une combinaison intégrale et d'un masque de protection.
- 3 **Des engins de chantier** et des pelles sont utilisées pour éliminer et décrocher les gravats amiantés des piles du pont Marcel Cachin en toute sécurité.
- 4 **Les gravats et déchets amiantés** sont ensuite placés dans une benne étanche spécifique avant d'être transportés vers des espaces de stockage.



Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.